



République Française

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville – Avenue de la République – CS 71407 – 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales

Pôle arrêtés

23/AR22

Visa de M. MEONI

Directeur Général des Services

Visa de Mme MANA

Chef du Service Affaires Générales

Publié Le 05 MAI 2023

23/AR22 DELEGATION DE SIGNATURE A MADAME CHRISTINE TORRES DIRECTRICE DES SERVICES FINANCIERS

Josée MASSI, Maire de TOULON,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2122-19 qui prévoit que « le Maire peut donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature : au Directeur Général des Services et au Directeur Général Adjoint des Services de Mairie ; au Directeur Général et au Directeur des Services Techniques ; aux responsables de services communaux »,

VU la loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et d'allègement des procédures,

VU l'élection des conseillers municipaux du 15 mars 2020,

VU le Procès-Verbal de la Séance Publique du Conseil Municipal du 3 mai 2023 au cours de laquelle il a été procédé à l'élection du Maire et des Adjoints,

VU l'ordre de service en date du 20 mars 2019 affectant Madame Christine TORRES sur un poste de Directrice, au sein de la Direction des Finances,

ATTENDU qu'il convient, dans un souci de bonne administration, de donner délégation de signature à Madame Christine TORRES, Directrice des Services Financiers,

ARRETE

ARTICLE 1 :

Délégation de signature est donnée à Madame Christine TORRES, Directrice des Services Financiers, sous ma surveillance et ma responsabilité, à l'effet de signer au nom du Maire :

- les décisions de mobilisation et de remboursement, sur le contrat de ligne de trésorerie, régulièrement autorisées,

- les déclarations relatives à la T.V.A., rédigées par la Ville, présentées à l'administration fiscale par télé déclaration (numéro d'abonné télé déclarant : 2011 158 000 7171), pour les secteurs d'activité suivants :

- Transports
- Acquisitions intracommunautaires
- Cimetières
- Location Zénith Oméga
- Parking de l'Equerre
- Opérations d'Aménagement

Divers actes concernant le personnel communal placé sous sa responsabilité :

- les congés,
- les ordres de mission,
- les autorisations d'utilisation de véhicules privés.

ARTICLE 2 :

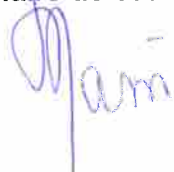
Une ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame Christine TORRES, Directrice des Services Financiers.

ARTICLE 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Toulon est chargé de la publication et de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet du Département du Var.

Fait à TOULON en l'Hôtel de Ville, le 3 mai 2023

Josée MASSI
Maire de Toulon



Transmis au contrôle de légalité le : 05 MAI 2023

Publié le : 05 MAI 2023

Acte à classer

23AR22

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2023-05-05T09-31-46.02 (M:244903915)

Identifiant unique de l'acte : 083-218301372-20230503-23AR22-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : - 23/AR22 DELEGATION DE SIGNATURE A - MADAME JUSTINE TORRES - DIRECTRICE DES SERVICES FINANCIERS -

Date de décision : 03/05/2023



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.5. Delegation de signature

Identifiant unique de l'acte antérieur

:

Acte : [23AR22 DEL. DE SIGN. A MME TORRES DSF.PDF](#)

Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 05/05/23 à 09:31

Date 05/05/23 à 09:31

Date 05/05/23 à 09:44

Par [MASIELLO ID Elodie](#)Par [MASIELLO ID Elodie](#)